

# NOUVEAUX ARRIVANTS



Conjuguer avoirs et êtres

**BIENVENUE**



## BIENVENUE

Vous vous installez au Canada, ou projetez de le faire.

Cette trousse renferme une foule de renseignements utiles, qui favoriseront votre intégration. Vous y trouverez aussi une description des services financiers élémentaires dont vous aurez besoin.

## SYNONYME DE CONFIANCE

Reconnu pour son expertise et son envergure, Desjardins est la plus importante institution financière au Québec, l'une des principales au Canada et l'une des 100 premières au monde, avec un actif dépassant 143 milliards de dollars.

Fondé dès 1900, le Mouvement des caisses Desjardins regroupe plus de 5,8 millions de membres, qui en sont à la fois ses clients et ses propriétaires. À vous comme à eux, il propose un éventail complet de produits et services financiers.

Il s'illustre comme étant le plus important employeur privé au Québec, avec 40 000 employés.

La solidité de ses assises et la qualité de son fonctionnement lui valent la cote AA+, la meilleure accordée par l'agence de notation Moody's à une institution financière canadienne.

## DISTINCTION COOPÉRATIVE

Desjardins, c'est plus qu'une banque : c'est le plus grand groupe financier intégré de nature coopérative au Canada !

Dès que votre demande d'admission est acceptée par la caisse, vous devenez membre : vous pouvez donc assister aux assemblées annuelles, et même en respectant certaines conditions, poser votre candidature aux élections pour occuper un poste de dirigeant de votre caisse.

De plus, chaque année, une caisse peut décider de retourner à ses membres une partie de ses excédents sous forme de ristourne. C'est de l'argent comptant, dont vous disposez à votre guise. En 2006, les ristournes ont totalisé 547 millions de dollars.

[Suite au verso](#) ▶



Conjuguer avoirs et êtres

## SOLIDARITÉ SOCIALE, ICI ET AILLEURS

Chaque année, Desjardins injecte des millions de dollars dans la collectivité, multipliant bourses, dons et commandites.

L'une de ses composantes, Développement international Desjardins, intervient depuis plus de 35 ans dans une vingtaine de pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, pour encourager l'implantation d'institutions financières locales et populaires.

## UNE FIABILITÉ QUI NE SE DÉMENT PAS

Un conseiller de Desjardins sera fier de vous accueillir, de vous servir et de vous accompagner à chaque étape de votre vie. Ce conseiller sera le représentant d'un vaste réseau de compétences.

Il comprend votre situation et vos attentes.

Suivant votre arrivée au pays, il vous faudra notamment :

- changer votre argent en devises canadiennes
- ouvrir un compte dans une institution financière
- trouver un logement
- obtenir
  - un numéro d'assurance sociale
  - une carte d'assurance-maladie
  - un permis de conduire
- adhérer, selon votre situation, à un régime privé d'assurance-maladie
- effectuer des démarches pour obtenir un emploi
- découvrir votre région d'adoption
- identifier un professionnel de la santé
- inscrire vos enfants à l'école
- suivre une formation d'appoint, au besoin
- vous familiariser avec le cadre juridique canadien

## MUNISSEZ-VOUS DE LIQUIDITÉS

Débarquez avec des espèces ou des chèques de voyage, immédiatement encaissables.

Une carte de crédit est également indiquée.

Un mandat ou une traite à tirer d'un compte bancaire non canadien se révèle beaucoup moins pratique et peut faire l'objet d'un gel ou d'un blocage de fonds de 30 jours ouvrables, parfois.

## QUELQUES RESSOURCES

### **Immigration Québec**

[www.immigration-quebec.gouv.qc.ca](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca)

tél. : 1 877 864-9191

### **Immigration Canada**

[www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca)

tél. : 1 888 242-2100

### **Autorité des marchés financiers du Québec**

[www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca)

### **Emploi Québec**

[www.emploi.quebec.net](http://www.emploi.quebec.net)

Fermement encadré par une réglementation gouvernementale rigoureuse, le système financier canadien protège votre argent et vous aide à le faire fructifier.

## MONNAIE

Le dollar canadien (\$ CA ou CAD), qui a cours légal, se divise en 100 cents.

La Banque du Canada met en circulation :

- des pièces de monnaie de 1, 5, 10 et 25 cents, de 1 et 2 dollars
- des billets de 5, 10, 20, 50 et 100 dollars

Pour vous faire une meilleure idée de leur valeur, utilisez ce convertisseur :

[www.desjardins.com/devises](http://www.desjardins.com/devises)

## COMPTE AVEC OPÉRATIONS

Vous pouvez y déposer votre argent, le retirer et effectuer d'autres transactions.

Vos dépôts sont automatiquement assurés jusqu'à concurrence de 100 000 \$.

Seules les caisses, notamment les caisses Desjardins de même que les banques proposent des comptes courants. Il n'est pas possible d'en ouvrir un dans une succursale postale.

## CHÈQUE

Dans certains pays d'Europe, de nombreuses transactions se règlent par chèque. Cet usage est moins fréquent ici. Il peut même arriver qu'un chèque personnel soit refusé comme mode de paiement. N'y voyez pas une marque de suspicion, mais l'expression d'une habitude commerciale canadienne.

Les transactions automatisées, présentées au verso, sont davantage prisées.

Pour payer à l'avance un bien ou service (votre loyer, par exemple), un chèque peut porter une date ultérieure. On dira qu'il est postdaté.

## COTE DE SOLVABILITÉ

La tradition veut que votre institution financière ou même un marchand avec lequel vous traitez, s'assure de votre solvabilité en vérifiant votre cote de crédit.

Celle-ci témoignera de la façon dont vous vous acquittez de vos obligations financières. N'hésitez pas à consulter un conseiller de Desjardins à ce sujet.

[Suite au verso](#) »

## TRANSACTIONS AUTOMATISÉES

Elles gagnent sans cesse en popularité et Desjardins est, sans conteste, chef de file en la matière.

- **Carte de débit**

Le détenteur d'un compte avec opérations est généralement titulaire d'une carte de débit, assortie d'un numéro d'identification personnel (NIP), qui constitue un gage de sécurité.

Au moyen de cette carte, il pourra accéder à son compte à partir d'un guichet automatique ou d'un terminal de paiement chez un marchand, pour retirer de l'argent ou régler un achat.

Les institutions financières canadiennes font partie du réseau *INTERAC*<sup>MD</sup>, qui rend ces transactions disponibles partout au pays.

- **Carte de crédit**

Contrairement aux pratiques qui ont cours dans plusieurs pays, la carte de crédit est habituellement indépendante du compte bancaire au Canada.

Les établissements commerciaux et les grands réseaux financiers électroniques acceptent la plupart des cartes de renom.

Avec une carte semblable, vous pouvez acquérir des biens et en étaler le

paiement, moyennant des frais d'intérêt. Vous recevrez chaque mois un relevé détaillé. En remboursant dès que possible le solde de la carte, vous limitez le montant d'intérêt à verser, dont le taux dépasse celui d'un prêt à la consommation.

- **Carte à puce**

À compter de 2008, Desjardins et toute l'industrie canadienne des cartes de paiement adopteront graduellement la carte à puce.

Cette technologie, déjà implantée dans plusieurs pays, est la meilleure solution pour prévenir la fraude par clonage de carte.

Elle s'appliquera aux cartes de débit et de crédit, aux guichets automatiques et aux terminaux de paiement chez les marchands.

- **Internet**

Dès l'ouverture d'un compte courant, le détenteur peut effectuer des transactions confidentielles et sécuritaires sur Internet, dont le virement entre comptes et le paiement de factures récurrentes (gaz, téléphone, électricité et autres). Il peut également visualiser et vérifier l'ensemble de ses transactions.

- **Virements interbancaires**

Ils simplifient les opérations répétitives : versement des salaires, paiement des factures courantes.

- **Transit autorisé**

La caisse fixe le montant de transit autorisé de chaque membre, pour qu'il puisse négocier des effets (comme les chèques) sans qu'il y ait retenue de fonds.

Par exemple, si vous vous déposez un chèque de 700 \$ au guichet automatique et que votre transit autorisé est de 500 \$, vous pouvez retirer ce dernier montant sur-le-champ, mais le solde (200 \$) fera l'objet d'un gel pendant 6 jours ouvrables.

Le montant du transit peut être révisé selon vos habitudes financières.

<sup>MD</sup> Marque déposée d'Interac inc. Utilisée sous licence.

## ÉTABLIR UN BUDGET

Au Canada, comparativement à d'autres régions du globe, les salaires sont élevés. Mais le coût de la vie l'est aussi.

Un budget facilitera la gestion de vos finances. Il pourrait vous éviter de devoir emprunter.

Dans un premier temps, identifiez vos sources de revenu.

Les employeurs sont généralement tenus de déduire de votre paie :

- l'impôt sur le revenu
- les cotisations courantes
  - au Régime de pensions du Canada ou au Régime de rentes du Québec
  - à l'assurance-emploi
  - à votre syndicat, le cas échéant
  - à un régime de retraite mis en place dans l'entreprise

Ces retenues à la source peuvent représenter de 25 à 35 % de votre salaire brut.

Si vous travaillez à votre compte, il est conseillé de déposer dans un compte distinct environ 30 % de votre rémunération totale pour honorer ces engagements. Voir le Guide de démarrage d'une entreprise à : [www.entreprisescanada.ca](http://www.entreprisescanada.ca)

Une fois que vous aurez calculé votre salaire net, énumérez vos dépenses :

- le loyer et les frais connexes (chauffage, électricité, téléphone, assurances)
- la nourriture
- les vêtements
- le transport
- les divertissements
- les objets de luxe

Pour équilibrer revenus et dépenses, il suffit parfois de choisir des articles moins chers, de restreindre les sorties et d'opter pour le transport en commun.

## UN MOT SUR L'IMPÔT

La politique fiscale canadienne repose sur le principe de la déclaration volontaire.

Chaque année, vous devrez préparer une déclaration de revenu. Si vous résidez au Québec, il faudra en produire deux : une au gouvernement fédéral, l'autre au gouvernement québécois.

Si l'impôt exigible est moindre que celui prélevé sur votre paie par votre employeur, vous aurez droit à un remboursement.

En revanche, si l'impôt exigible est supérieur à celui déjà prélevé, vous devrez verser la différence.

Sur réception de votre déclaration, le gouvernement fédéral déterminera votre admissibilité :

- à la prestation fiscale pour enfants
- et au crédit pour la taxe sur les produits et services (TPS)

## ÉPARGNER

Le budget idéal devrait dégager un surplus des revenus sur les dépenses, excédent que vous pourrez consacrer à l'épargne.

En investissant dans des produits financiers appropriés, vous ferez grandir cette épargne. Ainsi, vous serez en mesure :

- de fournir la mise de fonds (20 % de la valeur) requise à l'achat d'une maison ou au lancement de votre propre entreprise
- d'amasser du capital en prévision de votre retraite
- de faire face aux imprévus et à la maladie : toujours disposer de l'équivalent de trois mois de salaire
- de financer les études de vos enfants et petits-enfants

Aux particuliers et aux entreprises, le Mouvement Desjardins procure une gamme enviable de produits d'épargne et de financement, accessibles et efficaces.

Il s'associe au programme Immigrants Investisseurs, qui s'adresse aux gens d'affaires désireux d'investir au Canada. Le site suivant vous fournira des détails : [www.immigrantinvestor.com](http://www.immigrantinvestor.com)

## ACCESSIBILITÉ INÉGALÉE

Le réseau de Desjardins, le plus vaste dans l'Est du Canada, comprend 1 562 points de services et quelque 2 800 guichets automatiques dont probablement un à proximité de votre lieu de résidence ou de travail.

En adhérant au service AccèsD, vous pourrez faire toutes vos transactions par téléphone ou par Internet, de l'endroit qui vous convient, à l'heure qui vous convient.

## SOLUTIONS DE FINANCEMENT ADAPTÉES

Prêt hypothécaire : pour acquérir une résidence, une copropriété ou un immeuble locatif, ou les rénover !

Prêt personnel : pour réaliser vos projets (meubles, équipement informatique, voiture...)

Prêts aux étudiants : pour financer vos études ou celles de vos enfants.

Marge de crédit : pour engager des dépenses urgentes.

Carte de crédit : pour régler les achats de tous les jours.

Pour connaître le mode de financement le plus approprié, compte tenu de vos objectifs, consultez un conseiller de Desjardins.

Desjardins est un émetteur autorisé de cartes de crédit VISA, dont plusieurs ne comportent pas de frais annuels.

Les cartes VISA\* Desjardins offrent, en exclusivité, le programme de financement Accord D, qui consiste en une deuxième limite de crédit à un taux distinctif de celui de la limite courante.<sup>1</sup>

\* Visa International/Fédération des caisses Desjardins du Québec, usager autorisé.

<sup>1</sup> Sujet à l'approbation du service de crédit VISA Desjardins.

[Suite au verso ►](#)

## FORMULES DE PLACEMENT NOVATRICES

Comptes d'épargne : pour effectuer vos transactions courantes ou économiser à court terme.

Placements garantis à taux fixes ou liés aux marchés : pour bénéficier d'un rendement fixe ou d'un potentiel de rendement supérieur et d'une garantie de capital à 100 %.

Fonds de placement : pour participer aux marchés d'ici et d'ailleurs.<sup>2</sup>

Obligations gouvernementales ou municipales, coupons détachés : pour minimiser son risque et profiter d'un taux d'intérêt avantageux

Titres boursiers : pour maximiser vos investissements.<sup>3</sup>

## CONSEILS JUDICIEUX...

Rencontrez un planificateur financier<sup>4</sup>.  
Ce spécialiste saura :

- analyser vos besoins
- établir votre profil d'investisseur
- vous aider à préciser vos objectifs
- vous soumettre des recommandations précises pour les atteindre
- élaborer à votre intention un plan d'action clair

Le cas échéant, il pourra vous mettre en relation avec d'autres spécialistes des Services de la gestion des avoirs.

## ... DONNÉS DANS VOTRE LANGUE !

De nombreuses caisses, surtout dans la région de Montréal, mettent à votre disposition un personnel multilingue.

Pour les localiser, utilisez l'outil de recherche :

[www.desjardins.com/nouveauxarrivants](http://www.desjardins.com/nouveauxarrivants)

## GROUPE FINANCIER INTÉGRÉ

Leader sur le marché de l'épargne et du crédit, Desjardins englobe, par ailleurs, une vingtaine de filiales actives dans le domaine :

- des assurances de personnes
- des assurances de dommages
- des valeurs mobilières
- du capital de risque
- et de la gestion d'actif

<sup>2</sup> Les fonds de placement sont offerts par les représentants en épargne collective de Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les fonds de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif et l'utilisation d'un service de répartition d'actif peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié des fonds dans lesquels le service de répartition d'actif investit avant de faire un placement.

<sup>3</sup> Offerts par les conseillers en placement de Valeurs mobilières Desjardins, membre FCPE.

<sup>4</sup> Le planificateur financier de Desjardins agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc.

# OUVREZ VOTRE COMPTE SANS TARDER

## DE L'ÉTRANGER

Sur [www.desjardins.com/nouveauxarrivants](http://www.desjardins.com/nouveauxarrivants), remplissez la demande d'ouverture de compte. Elle sera traitée avec diligence.

## À VOTRE ARRIVÉE AU PAYS

Pour compléter une demande d'admission, prenez rendez-vous avec un conseiller d'une caisse Desjardins, située non loin de votre domicile ou des installations de votre employeur.

Assurez-vous d'avoir en main, au moment de la rencontre :

- une pièce d'identité avec photo (idéalement, votre passeport)
- un document officiel de résidence ou un permis de séjour pour étudiant
- et le montant de 5 \$\* requis pour être membre de la caisse (part de qualification)

Vous devrez également indiquer :

- l'adresse civique où vous logez
- si vous êtes locataire, le nom et l'adresse du propriétaire de l'immeuble

On pourra vous remettre sans frais un chéquier de dépannage et une Carte d'accès Desjardins (carte de débit). Avec elle, vous pourrez :

- vous identifier au comptoir de la caisse
- tirer avantage des fonctionnalités du guichet automatique
- payer électroniquement chez les marchands participants
- et faire des transactions par Internet ou par téléphone

\*Pour les caisses du Québec, coût d'acquisition de la part de qualification. Peut varier dans les autres provinces.

## TRANSFERT DE FOND

Si vous voulez recevoir de l'argent de l'étranger, votre caisse vous fournira un formulaire de transfert et vous devrez communiquer avec la banque émettrice.

Si vous souhaitez envoyer de l'argent vers un autre pays, votre caisse exigera :

- le nom, l'adresse et le numéro d'institution de la banque réceptrice
- le nom et l'adresse du bénéficiaire, ainsi que son numéro de compte.

Des frais sont exigibles et le délai moyen varie de 2 à 5 jours.

## ASSURANCE SOINS DE SANTÉ D'URGENCE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Pour avoir l'esprit tranquille pendant la période où vous attendez de bénéficier du régime d'assurance maladie du Québec, vous avez accès à l'Assurance soins de santé d'urgence pour les nouveaux arrivants.

Cette protection indispensable couvre les frais engagés au Canada pour obtenir des services de soins de santé d'urgence en cas d'accident ou de maladie.

Consultez un conseiller d'une caisse Desjardins pour connaître les modalités d'adhésion.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez un conseiller de Desjardins,  
composez le 1 800 CAISSES  
ou visitez le [www.desjardins.com/nouveauxarrivants](http://www.desjardins.com/nouveauxarrivants)



Engagé envers le développement durable, le Mouvement Desjardins privilégie l'utilisation de papier produit au Canada et fabriqué dans le respect de normes environnementales reconnues.



Conjuguer avoirs et êtres